

La taxe automobile de mise en circulation évolue en Wallonie

La taxe de mise en circulation tient à présent compte de la puissance du moteur, des émissions de CO₂, de la masse maximale autorisée et de l'énergie ou du carburant utilisé



Depuis le 1er juillet la taxe de mise en circulation (TMC) est modifiée. Elle est due pour

toutes les nouvelles immatriculations de véhicules, qu'ils soient neufs ou d'occasion. La taxe annuelle de circulation reste inchangée.

La TMC est [calculée en tenant compte de plusieurs facteurs](#) :

- un montant de base, dépendant de la puissance du moteur et dégressif en fonction de l'âge du véhicule ;
- les émissions CO₂ ;
- la masse maximale autorisée (poids à vide + masse que le véhicule peut embarquer) ;
- l'énergie ou le carburant utilisé (électricité, diesel, essence, hybrides, LPG, CNG...).

La grande nouveauté est la prise en compte de la masse des véhicules, et plus seulement de leur puissance.

Modèle	Energie	Puissance moteur (kW)	Montant de base (€)	CO2 (g)	Norme	Masse maximale autorisée (kg)	Coefficient énergie	TMC avant la réforme (€)	TMC après la réforme (€)
1. BMW X1	Essence	125	2478	138	WLTP	2120	1	2478	2900,2
2. BMW iX1	Électrique	150	2478	0	WLTP	2435	0,1	61,5	328,3
3. Tesla Model Y	Électrique	175	4957	0	WLTP	2405	0,18	61,5	1167,5
4. Dacia Sandero	Essence	67	61,5	120	NEDC	1535	1	61,5	53,6
5. Audi A3	Diesel	85	123	119	WLTP	1865	1	123	109,2
6. Audi Q4 e-tron	Électrique	220	4957	0	WLTP	2660	0,18	61,5	1291,3
7. Volvo XC40	Hybride	155	2478	47	WLTP	2290	0,8	2478	853,6
8. VW Golf	Diesel	85	123	126	WLTP	1890	1	123	117,2
9. Tesla Model 3	Électrique	170	4957	0	WLTP	2265	0,18	61,5	1099,5
10. Citroen C3	Essence	75	123	126	WLTP	1500	1	123	93,0

Calcul sur base des données de l'Écho.

Pour les voitures électriques ou à hydrogène la réforme apporte une petite réduction pour les modèles avec une puissance inférieure à 120 kW et une forte augmentation pour les modèles plus puissants.

Segment	Exemple de modèle	Plage de puissances moteur	Avant la réforme	Après la réforme
Citadines	Renault 5	Inférieure à 120 kW	61,5 €	50 €

Moyennes et polyvalentes	VW ID4	Entre 120 et 155 kW	61,5 €	334,35 €
Routières et familiales	Hyundai Ioniq 6	Entre 155 et 249 kW	61,5 €	1223,34 €
Limousines, sportives et hyper sportives	Tesla Model X long range	Supérieure à 249 kW	61,5 €	1943,05 €

Bon à savoir

- Les **familles nombreuses** et bénéficient d'une réduction de 250 € sur la TMC.
- Ce sera aussi le cas des familles **monoparentales** pour les véhicules qui seront immatriculés à partir du 1er juillet 2026.
- Pour les véhicules "ancêtres" ou "oldtimer", la TMC forfaitaire reste fixée à 61,50 €.

Plus d'info

- [Sur le site de la Wallonie](#)
- [Explication détaillée du calcul de la TMC](#)
- [Calculateur en ligne](#)

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

Source URL: <https://www.ecoconso.be/node/15069>